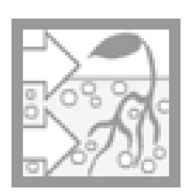
Persistance
6 mois
environ

DESHERBANT TOTAL PERSISTANT
(Granulés dispersibles)
POUR ZONES NON CULTIVEES

Parcs -Jardins - Trottoirs


IDENTIFICATION

Désherbant total persistant sous forme de granulés dispersibles dans l'eau contenant 25% de flazasulfuron. Désherbage des allées de parcs, jardins publics et trottoirs (PJT) Désherbant total des zones non cultivées (DT). Possède un très large spectre d'efficacité en détruisant à la fois les graminées et les dicotylédones annuelles et vivaces majeures en espaces verts.
Le flazasulfuron *(matière active du D9)* pénètre dans les plantes à détruire principalement par voie racinaires et secondairement par voie foliaire. Il migre par voie ascendante et descendante. La croissance des plantes est stoppée, puis elles meurent en quelques semaines.

UTILISATIONS

Agit contre les adventices annuelles et bisannuelles les plus souvent rencontrées.
Excellente action sur certaines vivaces majeures en espaces verts.

Quand appliquer — Optimum (vert) — Possible (blanc)

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

D9 est efficace à très faible dose et peut s'employer toute l'année indépendamment des conditions climatiques et du type de sol perméable.
Traiter de préférence les adventices en végétation active.
D9 permet de réaliser un seul traitement par an.

Traiter au moins 2 heures avant tout risque de pluie.

Sensibilités des adventices en pré-levée. Amarante réfléchie, armoise, capselle bourse à pasteur, carotte sauvage, chénopode blanc, chrysanthème des moissons, crépis de Nîmes, digitaire sanguine, diplotaxis, erodium, géranium (mou, découpé, à feuilles rondes), laiteron, mauve, mercuriale annuelle, mouron, pâturin annuel, pissenlit, plantain lancéolé, pourpier, ray gras d'Italie, renouée des oiseaux, séneçon commun, sétaire verte, sétaire verticilliée, trèfles.

AVANTAGES

- **Très large spectre d'efficacité.**
- **Sans classement toxicologique.**
- **Longue durée d'action : jusqu'à 6 mois.**
- **Sans classement toxicologique.**
- **Action rapide et en profondeur.**
- **Peut s'employer toute l'année.**

MODE D'EMPLOI

Peut être utilisé toute l'année sur un sol propre ou faiblement enherbé (jeunes plantules).
Pulvérisateur tracté : 200 g de D9 dans 500 à 800 L d'eau pour traiter 1 hectare.
Pulvérisateur à dos ou arrosoir : 1dosette de 2,5 g pour 10 L d'eau pour traiter 125 m².
Bien agiter le mélange.
Si un traitement de retouche s'avérer nécessaire utiliser D2 sur la base de 8 L/hectare appliqué par tâches.

Doses et usages autorisés.
Désherbage des allées de parcs, jardins publics et trottoirs : 0,2 kg/ha
Désherbage total : 0,2 kg/ha

D 9

…/…

Association complémentaire pour un désherbage complet curatif et préventif.

Les packs de traitements ci-dessous associent à chaque fois 2 désherbants renfermant des matières actives aux modes d'action et d'efficacité complémentaires.

Composition de l'association	Durée d'efficacité	Surface traiter
50 gr de D9 + 1 X 5 litres de D12	3 à 4 mois *(alternative glyphosate)*	3300 m² *(0.33 ha)*
100 gr de D9 + 1 X 5 litres de D2	6 mois	6250 m² *(0.62 ha)*
100 gr de D9 + 1 X 5 litres de D5	3 à 4 mois	7500 m² *(0.75 ha)*
200 gr de D9 + 1 X 5 litres de D5	6 mois	10 000 m² *(1 ha)*
200 gr de D9 + 3 X 5 litres de D12	6 mois *(alternative glyphosate)*	10 000 m² *(1 ha)*

- **D2** Désherbant total principalement à **action foliaire systémique**. Concentré soluble contenant de l'amitrole et du 2,4D. *(cf Fiche technique)*
- **D5** Désherbant **total foliaire systémique et non sélectif** contenant 360 g/l de glyphosate (480 g de sel d'isopropylamine du glyphosate). Pénètre rapidement par les feuilles et se répand dans toute la plante. *(cf Fiche technique)*
- **D12** Désherbant **total foliaire systémique et non sélectif** contenant 240 g/l aminotriazole. Contient du thiocyanate d'ammonium, synergiste spécifique de l'aminotriazole. D12 est utilisé en produit « *alternatif au glyphosate* » *(cf Fiche technique).*

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer les buses et les tuyauteries. Epandre l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée. Eliminer les eaux de rinçage et les fonds de cuves conformément à la législation en vigueur *(ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou une surface imperméable).* Il est impératif de nettoyer le matériel avant de l'utiliser pour un traitement ultérieur

Emballages vides : Réemploi interdit, bien vider le bidon, le rincer 3 fois à l'eau claire. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. Respecter la réglementation locale.

PRECAUTIONS D'EMPLOI



Respecter les recommandations d'emploi indiquées sur l'étiquette et prendre les précautions usuelles d'emploi des produits phytosanitaires.
Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Ne pas dépasser les doses indiquées. Traiter par beau temps, calme, pour éviter la dispersion fortuite du produit par le vent. Ne pas pulvériser sur les feuilles et l'écorce des arbres à préserver.
En bordure de massifs de fleurs et pelouses laisser une bande de sécurité de 20 cm.
Éviter les accumulations et les entraînements de produit par ruissellement.
Respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux points d'eau.

FORMULE GARANTIE

Granulé dispersible dans l'eau contenant 25% de flazasulfuron.
Nom homologué : YOKO-SAN® A.M.M: 20600263 détenue par Hexa-Gones

CARACTERISTIQUES

Conditionnement : Cartons de 4 boites de 50 gr *(une mesurette graduée par boite).*
Stockage : stocker le produit dans son emballage d'origine non ouvert, à l'écart des aliments et boissons *(y compris ceux pour animaux)*, et hors de portée des enfants.
Hygiène et sécurité : Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité gratuite sur simple demande.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases les traitements, en tenant compte sous votre responsabilité de tous les facteurs particuliers tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes d'application, les variétés végétales, la résistance des espèces.

05/08



15, avenue Foch - B.P. 32 –18201 SAINT AMAND CEDEX
Tél. 02.48.62.01.50 - Fax. 02.48.96.36.13 e.mail: info@deproma.com